



Le mardi 4 mai 2010

**BULLETIN ÉLECTRONIQUE AFEAS** (via la liste provinciale de courriels)  
Faites circuler cette information auprès des membres Afeas et de votre entourage

## UN GAIN MAJEUR

**10<sup>e</sup> Journée du travail invisible : une première mondiale** – Le 1<sup>er</sup> avril 2010, l'ensemble des parlementaires canadiens ont adopté, à l'unanimité, une motion déposée par la députée de Laval et porte-parole de la condition féminine, madame Nicole Demers, instituant une **Journée du travail invisible**, le premier mardi d'avril. La Journée du travail invisible, initialement créée en 2001 par l'Afeas pour faire reconnaître ce travail au sein de la famille, devient maintenant une journée canadienne qui sera soulignée chaque année.

## PRISES DE POSITIONS

**Registre canadien des armes à feu** – L'Afeas a déposé un mémoire au comité permanent de la sécurité publique et nationale qui débute des audiences sur le Projet de loi d'initiative parlementaire C-391 qui vise à mettre fin à la portion d'armes d'épaule du Registre, éliminant ainsi l'obligation d'enregistrer les carabines et fusils, dont le Ruger Mini 14, arme qui a servi à tuer 14 jeunes femmes à Polytechnique en 1989. Pour lire le mémoire : [www.afeas.qc.ca](http://www.afeas.qc.ca), section « Nouvelles ».

**Étiquetage des OGM** – L'Afeas a fait partie d'une coalition qui demande au Canada d'adopter une position qui permette d'inscrire explicitement dans les normes du Codex international le droit pour tous les pays qui le souhaitent, d'adopter des règles d'étiquetage des OGM. Pour lire le communiqué, [www.afeas.qc.ca](http://www.afeas.qc.ca), sections « Nouvelles ».

## MOBILISATIONS

**Posez des gestes concrets POUR les droits et les choix des femmes en santé reproductive.**

**Santé maternelle et infantile** – Le Gouvernement Harper refuse d'inclure l'avortement dans les services de planification familiale pour les femmes en pays en voie de développement (initiative du G8). Cette décision idéologique a des conséquences néfastes sur la santé des mères et des enfants, souvent des plus démunies, car ce sont surtout elles qui ont besoin des services publics. Les femmes de ces pays ont besoin de notre appui.

La position de l'Afeas est à l'effet que ce sont les femmes qui doivent faire les choix qui les concernent en matière de planification familiale, incluant l'avortement. Dites «OUI» à la question du sondage du Globe & Mail : « *Est-ce que vous pensez que le Canada devrait financer les services d'avortement dans le cadre de son initiative au G8 afin d'améliorer la santé des mères dans les pays pauvres ?* », cliquez sur : <http://www.theglobeandmail.com/news/globe-online-poll/article1547855/>.

À titre d'information, écoutez un extrait de l'entrevue avec Christiane Pelchat, présidente du Conseil du statut de la femme, fait par Anne-Marie Dussault à 24 heures en 60 minutes (RDI). Elle y parle de la situation des femmes au Congo, dont beaucoup sont victimes de viols collectifs. Pour madame Pelchat, il est impensable que le Canada maintienne sa décision de ne pas financer l'avortement. «C'est très inquiétant. C'est inacceptable. Le Canada dit que l'avortement ne fait pas partie du planning familial mais la Cour suprême du Canada a dit, en 1988, que l'avortement est un droit pour les femmes.»

Pour l'entrevue : [http://www.radio-canada.ca/emissions/24\\_heures\\_en\\_60\\_minutes/2009-2010/](http://www.radio-canada.ca/emissions/24_heures_en_60_minutes/2009-2010/), Émission du 3 mai 2010, Entrevue avec Christiane Pelchat (2<sup>e</sup> partie).

**Pour des services de sage-femme accessibles** – Le 5 mai 2010, Journée internationale des sages-femmes, la Coalition pour la pratique de sage-femme, dont fait partie l'Afeas, se mobilise pour que le MSSS mette en place les services de sages-femmes tel que promis dans la Politique de périnatalité de 2008. Dix ans après la légalisation de la profession sage-femme, l'accès à leurs services et au choix du lieu de naissance est toujours loin de devenir réalité.

La carte postale se trouve au : <http://www.csn.qc.ca/web/csn/petition-sages-femmes-2010>. Les cartes peuvent être signée en ligne OU imprimées – signées – postées au Regroupement Naissance-Renaissance, 110, rue Ste-Thérèse, bureau 503, Montréal (Québec), H2Y 1E6. Pour connaître les activités du 5 mai : <http://naissance-renaissance.qc.ca/fr/sages-femmes/lesmobilisations5mai>

### **POSITIONS 2009 – SUIVIS**

**Droit de mourir dans la dignité** – En mars dernier, le ministre de la Justice du Canada nous répond qu'un projet de loi, le C-384, est à l'ordre du jour de la Chambre des communes. Cependant, il rappelle sa position de 2009, à l'effet que le gouvernement actuel suit de près cette question mais qu'il n'a aucunement l'intention de proposer des réformes dans ce domaine du droit (Code criminel). À titre d'information, le 13 mai 2009, la députée fédérale, Francine Lalonde, a déposé le projet de loi d'initiative parlementaire C-384, *Loi modifiant le Code criminel (droit de mourir dignement)*. Le 21 avril 2010, les députés ont rejeté ce projet de loi à 228 votes contre 59.

**Acheter québécois** - En mars dernier, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation nous informe de la stratégie d'action sur trois ans du MAPAQ (2007-2010) qui vise à favoriser l'achat de produits alimentaires québécois sur le marché intérieur. À cet effet, la campagne «Mettez le Québec dans votre assiette!» s'adresse aux consommateurs. Un autre volet de cette stratégie vise une meilleure identification des aliments d'ici, ce pour quoi le MAPAQ donne un soutien financier à Aliments du Québec. Le ministre profite de cette occasion pour nous féliciter pour notre initiative intitulée «Du québécois dans mon cabas!». Ainsi, dit-il nous aidons les travailleurs d'ici, l'économie et l'environnement. Il invite les membres de l'Afeas à poursuivre cette initiative «afin que l'achat d'aliments d'ici soit au cœur des préoccupations des Québécois.»

### **CONGRÈS 2010 : UN CONGRÈS «ÉCO-RESPONSABLE»**

Le congrès provincial de l'Afeas se tiendra les 19-20-21 août 2010 à l'Hôtel des Seigneurs de St-Hyacinthe. **Pour y participer, réservez vos places tôt.** Vous trouverez le formulaire d'inscription à votre Afeas locale ou régionale et sur le site Internet de l'Afeas : [www.afeas.qc.ca](http://www.afeas.qc.ca), section « Services aux membres – Outils internes ».

### **TIRAGE AFEAS – NE TARDEZ PAS, ACHETEZ VOS BILLETS!**

**Nouveau tirage** - Des bénéfiques aux trois paliers Afeas, 12 500 billets à 20\$ et 19 000\$ de prix en argent et 6 000\$ en biens. Le grand tirage se tiendra lors de la soirée Gala du 44<sup>e</sup> congrès provincial Afeas, le 20 août 2010 à St-Hyacinthe. D'ici là, il reste un (1) tirage, le 12 juin 2010 lors des JEP, parmi les billets déjà reçus au siège social. Les billets sont dans vos régions et à votre Afeas locale. Voir le détail dans la revue Femmes d'ici – Hiver 2010 (page 23).

### **NOUVEAU :**

***Lire les Bulletins électroniques sur le site Internet Afeas, section Publications.***

***Hélène Cornellier***

Coordonnatrice du plan d'action et des communications

#### **NOTE :**

Pour modifier votre adresse de courriel, avisez Lise Gratton en écrivant à [gratton@afeas.qc.ca](mailto:gratton@afeas.qc.ca)

Pour vous inscrire au Bulletin électronique : <http://www.afeas.qc.ca/services-aux-membres/sabonner-au-bulletin/>